

Suisse - Arménie

Mardi 7 juin 2022 - Berne, Hôtel Bellevue

Monsieur le Président de l'Association Suisse - Arménie,
Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur de l'Arménie en Suisse,
Madame la Présidente du Conseil national,
Mesdames et Messieurs les parlementaires fédéraux,
Cher Sarkis,
Mesdames et Messieurs les invités,

Cette distinction que vous venez de nous remettre, à Ueli Leuenberger et à moi-même, me crée une immense émotion, parce qu'elle ferme la boucle de mon premier contact avec le Parlement, peu après mon élection d'octobre 2003 au Conseil national. Jean-Philippe Maître, alors chef de mon groupe, me téléphonait pour savoir si j'entendais reprendre le postulat demandant la reconnaissance du génocide arménien et déposé par Jean-Claude Vaudroz qui venait de perdre son siège.

Je ne connaissais alors que peu l'Arménie, mais je n'ai pas hésité une seconde à relever ce défi, estimant comme une chance que d'inaugurer mon parcours fédéral par la défense des droits humains, dans le pays siège du CICR et des Conventions de Genève.

Cette émotion ne fait que refléter une forte conviction, du devoir de se battre sans fin, sans relâchement, pour toutes les personnes opprimées. L'opiniâtreté est indispensable, parce que l'être humain est constamment tenté par le déni de la vérité. L'actualité me fournit malheureusement deux preuves et exemples concrets de ce risque :

- a) Madame Bachelet, il y a quelques jours seulement, s'est laissé mener en bateau par les Chinois et n'a pas osé dénoncer le génocide des Ouighours - un véritable scandale !
- b) Après l'annonce de référendums d'autodétermination à venir dans le Donbass et après la reconnaissance rapide du Kosovo par la Suisse, aura-t-on le courage de se battre pour que la population du Haut-Karabagh puisse choisir son identité et son destin ?

Beaucoup de responsables politiques de notre pays dissertent aujourd'hui librement sur la notion de neutralité. Puisse cet appel à une diplomatie suisse plus engagée ne pas se transformer en attitude sélective en fonction des intérêts basement matériels. A cet égard, il s'impose que le Conseil des Etats reconnaisse aussi prochainement le génocide arménien, afin d'inciter le Conseil fédéral à faire enfin preuve du courage nécessaire face à une des pires abominations de notre histoire.

Le respect de chaque peuple et de chaque Etat mènera inévitablement à l'avènement d'un ordre économique plus juste, permettant aux échanges commerciaux de se faire harmonieusement, dans l'intérêt de tous. Cela pourrait se traduire, par exemple, par l'établissement d'une ligne aérienne entre la Suisse et l'Arménie.

J'ai commencé par livrer de l'émotion. J'ai poursuivi par des convictions. Permettez-moi de clore ces remerciements à nouveau par de l'émotion. Avec Ueli Leuenberger et Sarkis Shahinian, nous n'avons pas œuvré seulement pour la reconnaissance du génocide arménien, nous nous sommes démenés 15 ans pour mieux connaître les Arméniennes et les Arméniens d'aujourd'hui, pour donner, à tous et à toutes, la chance d'aimer et d'être aimé, par la promotion de la culture et de l'économie notamment.

Je l'ai vécu concrètement en 2018, lors de mon voyage officiel en Arménie comme président du Conseil national, au cours duquel nous avons vu émerger de nombreux espoirs.

En vous réitérant mes chaleureux remerciements, je vous dirai simplement que se battre pour la vie des autres, ce n'est rien d'autre que de légitimer l'existence de sa propre vie !

Dominique de Buman